



L'Assureur Conseil de référence

# **RAPPORT FINANCIER AU 31/12/2025**



## I. Principaux faits marquants du premier semestre 2025

### 1) Environnement technique et réglementaire :

#### Assurance automobile

Le projet de refonte du Dahir du 2 octobre 1984, examiné en Commission de Régulation, introduit plusieurs évolutions majeures :

- Instauration de l'expertise médicale collégiale avec un canevas standardisé des rapports,
- Encadrement plus rigoureux des revenus pris en compte pour l'indemnisation, exigeant la présentation de justificatifs probants,
- Modification du barème d'indemnisation avec une augmentation progressive du salaire annuel minimum et maximum,
- Signature d'une convention avec le ministère de la Justice pour digitaliser les échanges entre tribunaux et EAR,
- Organisation de réunions visant à décentraliser le processus d'exécution des jugements.

#### a) Révision des critères de tarification de l'assurance RC automobile

Organisation d'une première réunion avec l'ACAPS et l'ensemble des EAR pour présenter les objectifs du projet et valider les canevas de collecte de données. L'ACAPS a ensuite analysé les informations collectées auprès des EAR afin d'évaluer la pertinence des critères existants. Les conclusions ont été présentées aux EAR lors d'une réunion sous forme de rapport synthétique, incluant des propositions de nouveaux critères de tarification pour l'assurance RC automobile.

#### b) Référentiel National des Véhicules Assurés 'RNVA'

Les tests des modules Production et Sinistre, ainsi que l'audit de sécurité et la migration à blanc des données EAR, ont été finalisés. Le RNVA est mis en production depuis juillet 2025, et le basculement du CRM sur le RNVA était programmé pour le quatrième trimestre 2025.

#### c) Dématérialisation de l'attestation d'assurance automobile

- ✓ Finalisation des études et développements en mars 2025, la qualification et l'intégration sont en cours, les ateliers techniques avec les corps de contrôle (DGSN, GR) ont été finalisés, et le financement des équipements de lecture des QR Codes est sécurisé en ce qui concerne la contribution du secteur. La mise en production était prévue pour le second semestre 2025,

- ✓ L'amendement de l'arrêté relatif aux assurances obligatoires qui introduit le QR code statique, suit actuellement le circuit d'adoption. La transition vers un QR code dynamique nécessite de donner un statut légal au référentiel des véhicules assurés (RNVA) pour le contrôle de l'obligation d'assurance, impliquant un amendement des articles 126 et 130 de la loi n°17-99. Cet amendement permettra d'abandonner la production de l'attestation papier et de reconnaître légalement le référentiel comme preuve de présomption d'assurance.

#### **d) Recouvrement des primes d'assurance avec une forte composante monétique**

Définition des spécifications techniques relatives aux différents canaux de paiement retenus, ainsi que le périmètre du projet, couvrant les polices d'assurance et d'assistance automobile. Le projet est entré dans sa phase de déploiement

#### **e) E-Constat**

Après que l'application ait atteint un niveau de maturité satisfaisant, une feuille de route a été définie en concertation avec les EAR pour améliorer l'expérience utilisateur, notamment par l'intégration de l'APK d'E-constat dans leurs applications et par la préparation d'une migration vers le cloud souverain OCI afin de gérer la croissance du volume de données, d'optimiser la performance et de renforcer la sécurité.

#### **f) Evolutions Informatiques de la convention d'Indemnisation Directe (CID)**

Mise en production d'une solution CID en mode API, qui permet d'échanger en temps réel entre les SI EAR et la plateforme de la FMA :

- Échanger de manière fiable les données nécessaires, optimisant ainsi la gestion des sinistres et des recours,
- Garantir la confidentialité et l'intégrité des données échangées avec un protocole sécurisé OAuth2

#### **g) Lutte contre la fraude**

La FMA publie chaque trimestre un baromètre du marché sur la fraude automobile, alimenté par les reportings des EAR détaillant leurs investigations sur les sinistres matériels RC et les garanties annexes. Le croisement des résultats des investigations des EAR et des scénarios de fraude confirme leur pertinence : en moyenne, 38 % des cas remontés par les EAR figurent dans au moins un scénario de fraude.

#### **Entrée en vigueur de l'obligation d'assurance TRC-RCD**

Depuis la publication des CGT le 30 décembre 2024, l'obligation TRC-RCD est effective. Un dispositif de sensibilisation et de suivi a été mis en place. Parallèlement, un nouveau processus

d'accréditation des bureaux de contrôle a été lancé, incluant la création d'un comité dédié et la mise en place prochaine d'une plateforme digitale pilotée par Atlantic Re.

## **Assurance Maladie**

Le transfert des populations actuellement couvertes par des contrats d'assurance maladie de base gérés par les entreprises d'assurances vers la CNSS devra s'effectuer à l'issue de la période transitoire, dont la durée sera fixée par voie réglementaire. Ce basculement reste suspendu à l'amendement de l'article 114 de la loi sur l'AMO

## **Instauration de l'obligation de la MRH**

Un cabinet spécialisé a été mandaté pour analyser les risques liés aux locaux d'habitation, comparer les expériences internationales, évaluer la faisabilité de l'obligation et proposer un scénario de mise en œuvre accompagné d'une feuille de route pour son implémentation.

## **Couverture des événements catastrophiques**

- ✓ Rencontres des EAR pour un retour d'expérience sur la gestion du sinistre lié au tremblement de terre d'El Haouz du 8 septembre 2023 dans le but d'évaluer la gestion de l'événement, d'identifier les défis rencontrés et d'en tirer des enseignements pour optimiser les processus et renforcer la coordination entre les différents acteurs,
- ✓ Introduction de la clause horaire pour la détermination de la durée d'un événement EVCAT, conformément aux pratiques du marché international de la réassurance,
- ✓ Prolongation du délai de déclaration d'un sinistre catastrophique de 20 à 60 jours,
- ✓ Mise en place d'un nouveau modèle de registre pour recenser les victimes d'événements catastrophiques.

## **Solvabilité basée sur les risques 'SBR'**

### ***Pilier 1 & Pilier 3***

- ✓ Ajustement de certains paramètres de la Formule Standard Pilier 1, suite aux résultats de la 3<sup>e</sup> étude d'impact quantitative,
- ✓ Présentation par l'ACAPS aux EAR du projet d'amendement de la circulaire générale, portant sur :
  - Les piliers 1 et 3 du dispositif SBR,
  - L'harmonisation avec le nouveau régime prudentiel, notamment en matière de couverture des provisions techniques, de calcul du risque d'exigibilité et d'assouplissement de certaines règles de provisionnement,
  - La mise en place de dispositions transitoires pour une transition progressive et maîtrisée.

## ***Pilier 2***

Le projet de circulaire, reprenant les prescriptions actuelles de l'instruction Pilier 2, est en cours d'examen au SGG et les orientations relatives à l'ORSA ont été partagées et validées avec le secteur. L'outil de projections, mis en place par l'Autorité a été partagé avec le secteur et installé chez presque toutes les EAR.

### **Assurance Maritime**

Consolidation et restitution des statistiques primes et sinistres corps de pêche pour les exercices 2019 à 2023, avec un focus sur les pertes totales et les sinistres par tranche d'âge des unités assurées.

#### **2) Conformité**

### **LBC/FT**

Diffusion auprès des membres de la FMA du résultat du rapport d'Evaluation Nationale des Risques de blanchiment des capitaux et financement du terrorisme tel qu'approuvé par M. le Chef du Gouvernement.

### **Projet d'amendement du Livre IV du Code des Assurances**

Le projet est en cours de discussion avec le ministère des Finances. À l'issue de ces discussions, il sera soumis à la commission de régulation avant d'être mis dans le circuit législatif pour approbation

## **II. EVOLUTION DE LA PRODUCTION AGMA**

Le volume des primes brutes émises au cours de l'exercice 2025 (en primes totales et hors participations aux bénéficiaires remises aux clients) a atteint le niveau de 2 417,6 MDH contre 2 416,2 MDH au 31/12/24, soit une quasi-stagnation des émissions (+1,5MDH).

### **A. Production par branche**

(en MDh)	31/12/2024	31/12/2025	2025/2024	
	Réel	Réel	(en valeur)	(en %)
INCENDIE	904,0	828,7	-75,3	-8,3%
AUTO	142,3	133,4	-8,9	-6,3%
RC, VOL & MULTI, AUTRES IARD	106,2	97,8	-8,4	-7,9%
TRANSPORT (CORPS, FACULTES)	99,1	87,4	-11,7	-11,8%
<b>TOTAL DOMMAGES</b>	<b>1251,6</b>	<b>1147,3</b>	<b>-104,2</b>	<b>-8,3%</b>

GRUPE MALADIE	618,6	677,9	59,3	9,6%
RETRAITE & VIE	310,6	342,2	31,6	10,2%
AT	235,4	250,2	14,8	6,3%
<b>TOTAL PERSONNES</b>	<b>1164,6</b>	<b>1270,3</b>	<b>105,7</b>	<b>9,1%</b>

<b>TOTAL</b>	<b>2416,2</b>	<b>2417,6</b>	<b>1,5</b>	<b>0,1%</b>
--------------	---------------	---------------	------------	-------------

Ce maintien résulte de l'effet compensatoire entre :

- ✓ L'évolution négative des assurances dommages après qu'elles soient passées de 1 251,6 MDH au 31/12/24 à 1 147,3 MDH au 31/12/25 (-8,3%) suite aux variations suivantes :
- ✓ La progression des assurances de personnes de 9,1% qui sont passées de 1 164,6 MDH au 31/12/24 à 1 270,3 MDH au 31/12/25, en conséquence de :

Le développement de la production de la période s'explique, principalement, par la réalisation de nouvelles affaires et de nouveaux contrats, en plus de l'augmentation des primes des contrats en portefeuille qui compensent largement les baisses enregistrées sur certaines polices.

### III. EVOLUTION DES SINISTRES

#### A. Sinistres déclarés IARD

(en nombre)	31/12/2024	31/12/2025	2025/2024	
			(Δ)	(en %)
Incendie	579	1001	422	72,9%
AT	2169	2237	68	3,1%
Automobile	3965	4681	716	18,1%
RC	1898	2059	161	8,5%
Vol & Multirisques	185	229	44	23,8%
<b>Total sinistres déclarés</b>	<b>8.796</b>	<b>10.207</b>	<b>1.411</b>	<b>16,0%</b>

Au cours de l'exercice 2025, les différentes entités sinistres ont procédé à l'ouverture de 10 207 dossiers sinistres, soit 1 411 de plus que l'exercice écoulé.

## B. Sinistres clôturés IARD

(en nombre)	31/12/2024	31/12/2025	2025/2024	
			(Δ)	(en %)
Incendie	389	821	432	111,1%
AT	2007	3081	1074	53,5%
Automobile	3.780	3.812	32	0,8%
RC	1480	1569	89	6,0%
Vol & Multirisques	130	214	84	64,6%
<b>Total sinistres clôturés</b>	<b>7.786</b>	<b>9.497</b>	<b>1.711</b>	<b>22,0%</b>

9 497 dossiers IARD ont été traités et clôturés au cours de l'année 2025, ce qui représente 1 711 dossiers de plus par rapport à l'année d'avant.

## C. Sinistres réglés

Le montant des sinistres réglés directement par AGMA est réparti comme suit :

(en MDh)	31/12/2024	31/12/2025	2025/2024	
			(Δ)	(en %)
<b>Assurances de Personnes</b>	<b>39,3</b>	<b>34,4</b>	<b>-5,0</b>	<b>-12,7%</b>
dont Santé	9,4	4,7	-4,7	-49,7%
dont Vie	5,3	6,2	0,9	17,7%
dont AT	24,6	23,4	-1,2	-5,0%
<b>Assurances Dommages</b>	<b>130,8</b>	<b>227,6</b>	<b>96,8</b>	<b>74,0%</b>
<b>dont IARD :</b>	<b>119,5</b>	<b>212,3</b>	<b>92,8</b>	<b>77,6%</b>
<i>Incendie &amp; Risques divers</i>	103,5	201,8	98,3	95,0%
<i>Automobile</i>	16,0	10,5	-5,5	-34,4%
<b>dont Transport</b>	<b>11,3</b>	<b>15,3</b>	<b>4,0</b>	<b>35,3%</b>
<b>Total</b>	<b>170,2</b>	<b>262,0</b>	<b>91,8</b>	<b>53,9%</b>

Le montant total des sinistres réglés au 31/12/25 a atteint la somme de 262 MDH versus 170,2 MDH au 31/12/24, soit une augmentation de 53,9%.

## IV. EVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

(en MDh)	31/12/2024 Réel	31/12/2025 Réel	2025/2024	
			(en valeur)	(en %)
INCENDIE	49,0	54,1	5,1	10,4%
AUTO	10,6	11,7	1,1	10,4%
RC, VOL & MULTI, AUTRES IARD	10,7	10,6	- 0,1	-0,7%
TRANSPORT (CORPS, FACULTES)	13,5	13,9	0,4	3,2%
TOTAL DOMMAGES	83,8	90,3	6,6	7,8%
GROUPE MALADIE	49,9	55,3	5,4	10,8%
RETRAITE & VIE	9,3	10,6	1,3	13,6%
AT	24,6	25,8	1,2	4,9%
TOTAL PERSONNES	83,8	91,7	7,9	9,4%
<b>Total chiffre d'affaires direct</b>	<b>167,6</b>	<b>182,0</b>	<b>14,4</b>	<b>8,6%</b>
Commissions diverses	4,6	4,6	- 0,1	-1,4%
<b>Total chiffre d'affaires</b>	<b>172,2</b>	<b>186,6</b>	<b>14,4</b>	<b>8,3%</b>

Le chiffre d'affaires réalisé au 31/12/25 a augmenté de 8,3% (+14,4 MDH). Il s'est établi à 186,6 MDH contre 172,2 MDH au 31/12/24.

### A. Chiffre d'affaires direct

Le chiffre d'affaires direct s'est élevé à 182 MDH ; il a connu une progression de 8,6% (+14,4 MDH) par rapport à celui réalisé en 2024.

### B. Commissions diverses

Les commissions diverses se sont maintenues à 4,6 MDH.

## V. RESULTATS

### Indicateurs clés

(en MDH)	31/12/2024 Réel	31/12/2025 Réel	Evolution (%) R25/R24
Chiffre d'affaires	172,2	186,6	8,3%
Résultat d'exploitation	91,6	89,2	-2,6%
Résultat financier	7,4	9,7	30,7%
Résultat avant impôt	94,1	93,7	-0,4%
<b>Résultat net</b>	<b>68,9</b>	<b>71,0</b>	<b>3,1%</b>

Capacité d'autofinancement	72,6	72,8	0,3%
Valeur Ajoutée	149,6	151,0	0,9%
Productivité (VA/pers)	0,8	0,8	4,9%
EBITDA	95,4	93,4	-2,1%
Investissements	3,5	3,6	2,9%
Effectifs	179	180	0,6%

## Commentaires :

### A. Résultat d'exploitation

(en MDh)	31/12/2024 Réel	31/12/2025 Réel	Evolution (%) R25/R24
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
Chiffre d'affaires	172,2	186,6	8,3%
Autres produits	4,0	7,3	82,8%
Reprises d'exploitations		0,2	NS
<b>TOTAL</b>	<b>176,2</b>	<b>194,0</b>	<b>10,1%</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
Achats consommés de mat & fournitures	0,8	0,8	-2,2%
Autres charges externes	21,8	34,8	59,4%
Impôts et taxes	1,1	1,4	30,8%
Charges du personnel	56,5	63,0	11,5%
Autres charges d'exploitation	0,5	0,6	11,5%
Dotations d'exploitations	3,9	4,2	9,2%
<b>TOTAL</b>	<b>84,6</b>	<b>104,8</b>	<b>23,9%</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>91,6</b>	<b>89,2</b>	<b>-2,6%</b>

Le résultat d'exploitation s'élève à 89,2 MDH au 31/12/25 contre 91,6 MDH au 31/12/24 ; il a diminué de 2,6% (-2,4 MDH) en conséquence de :

- ✓ La croissance des produits d'exploitation de 10,1% après celles du chiffre d'affaires et des autres produits de 82,8%,
- ✓ La montée des charges d'exploitation de 23,9%.
- ✓ La hausse des dotations d'exploitation aux amortissements de 9,2%.

## B. Résultat financier

(en MDh)	31/12/2024	31/12/2025	2025/2024	
	Réel	Réel	(en valeur)	(en %)
Produits financiers	7,4	11,1	3,7	49,3%
Charges financières	-	- 1,4	-1,4	NS
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>7,4</b>	<b>9,7</b>	<b>2,3</b>	<b>30,7%</b>

A la clôture de l'année 2025, le résultat financier a atteint 9,7 MDH ; il s'est développé de 30,7% consécutivement à la comptabilisation de la reprise de l'ancienne provision pour dépréciation des titres de participation (3,6 MDH) et la comptabilisation de la nouvelle dotation (1,4 MDH).

## C. Résultat non courant

(en MDh)	31/12/2024	31/12/2025	2025/2024	
	Réel	Réel	(en valeur)	(en %)
Produits non courants	0,6	0,7	0,1	18,7%
Charges non courantes	-5,5	-5,9	-0,4	7,5%
<b>RÉSULTAT NON COURANT</b>	<b>-5,0</b>	<b>-5,3</b>	<b>-0,3</b>	<b>6,2%</b>

Le résultat non courant au 31/12/25 est de -5,3 MDH. Il s'est détérioré de 6,2% (-0,3 MDH) par rapport à celui de l'exercice précédent en raison, essentiellement, de l'augmentation de la Cotisation Sociale de Solidarité.

## D. Résultat net

En dépit de la légère baisse du résultat avant impôt, le résultat net au 31/12/25 s'est établi à 71 MDH contre 68,9 MDH au 31/12/24, en raison de la baisse du taux de l'IS.

## VI. SITUATION FINANCIERE

(en MDH)	31/12/2024	31/12/2025	Evolution (%)
	Réel	Réel	R25/R24
<b>Capitaux propres</b>	142,6	153,6	7,7%
<b>Fonds de roulement</b>	0,8	10,2	1142,4%
<b>Besoin en fonds de roulement</b>	-143,0	-183,9	28,6%
<b>Endettement net</b>	-143,9	-194,1	34,9%

### A. Capitaux propres

Les capitaux propres ont atteint le niveau de 153,6 MDH au 31/12/25, soit une augmentation de 11 MDH, attribuable à :

- ✓ La hausse du résultat net (+2,1 MDH),
- ✓ L'augmentation du report à nouveau (+8,9MDH) consécutivement à la distribution, courant 2025, de 60 MDH de dividendes.

### B. Fonds de roulement

Le fonds de roulement a connu une amélioration de 9,4 MDH (10,2 MDH au 31/12/25 versus 0,8 MDH au 31/12/24) suite à :

- ✓ L'augmentation du financement permanent liée à la hausse des capitaux propres (154,3 MDH vs 143,3 MDH) ;
- ✓ La hausse de l'actif immobilisé net de 1,7 MDH.

### C. Besoin en fonds de roulement

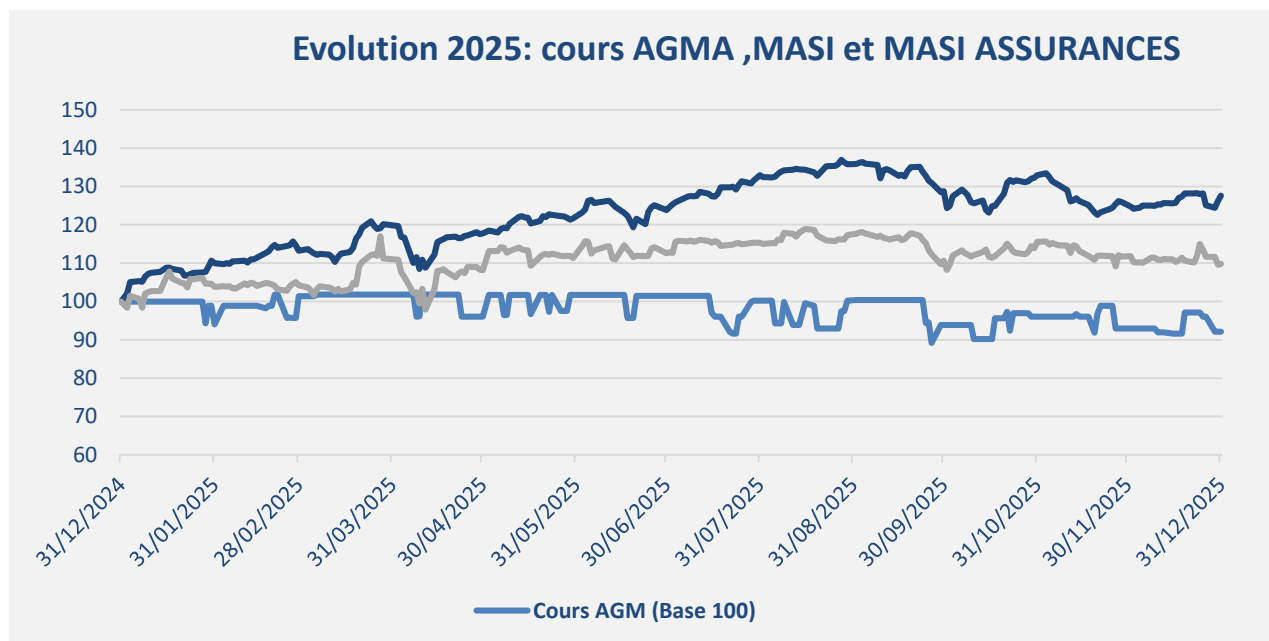
Le BFR est négatif compte tenu de l'activité d'AGMA : décalage entre les encaissements clients et les versements des primes aux compagnies d'assurances conformément à la réglementation.

A -183,9 MDH au 31/12/25 contre -143 MDH un an plus tôt, le besoin en fonds de roulement s'est bonifié de 28,6%.

### D. Endettement net

L'endettement est passé de -143,9 MDH au 31/12/24 à -194,1 MDH au 31/12/25, en corrélation avec l'évolution du fonds de roulement et du besoin en fonds de roulement.

## VII. EVOLUTION DU TITRE EN BOURSE



Le cours de l'action AGMA a connu une variation, depuis le 31/12/24 de -7,9% en clôturant l'année à 6 335 DH contre 6 875 DH à fin 2024 (+27,6% pour le MASI et +9,8% pour le secteur d'assurance). Le pic de l'année a été atteint le 20/02/25 (7 000 DH).

L'AGO des actionnaires d'AGMA, sur proposition du Conseil d'Administration, a décidé de verser en juillet 2025 un dividende de 300 DH (60 MDH), soit un taux de distribution de 87,1% et un rendement de 4,4% (sur la base du cours du 31/12/2024).

Au 31/12/2025, la capitalisation boursière d'AGMA s'est élevée à 1 267 MDH.

## ANNEXE 1 : CPC AU 31/12/2025

	NATURE	OPERATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE 3=2+1	TOTAUX DE L'EXERCICE PRECEDENT 4
		Propres à l'exercice 1	concernant les exercices précédent 2		
<b>I</b>	<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
	* Ventes de marchandises (en l'état)				
	* Ventes de biens et services produits chiffre d'affaires	186.607.885,22		186.607.885,22	172.249.393,18
	* Variation de stocks de produits (1)				
	* Immobilisations produites par l'entre- prise pour elle-même				
	* Subventions d'exploitation				
	* Autres produits d'exploitation	7.252.316,11		7.252.316,11	3.966.883,72
	* Reprises d'exploitation: transferts de charges	182.785,62		182.785,62	
	<b>Total I</b>	<b>194.042.986,95</b>		<b>194.042.986,95</b>	<b>176.216.276,90</b>
<b>II</b>	<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
	* Achats revendus(2) de marchandises				
	* Achats consommés(2) de matières et fournitures	805.263,76		805.263,76	823.635,25
	* Autres charges externes	34.794.958,73	830,85	34.795.789,58	21.834.631,50
	* Impôts et taxes	1.432.902,30		1.432.902,30	1.095.563,00
	* Charges de personnel	63.003.896,06		63.003.896,06	56.494.182,61
	* Autres charges d'exploitation	580.000,00		580.000,00	520.000,00
	* Dotations d'exploitation	4.211.192,13		4.211.192,13	3.856.610,11
	<b>Total II</b>	<b>104.828.212,98</b>	<b>830,85</b>	<b>104.829.043,83</b>	<b>84.624.622,47</b>
<b>III</b>	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>89.213.943,12</b>	<b>91.591.654,43</b>
<b>IV</b>	<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
	* Produits des titres de partic. et autres titres immobilisés	1.650.058,94		1.650.058,94	1.600.043,70
	* Gains de change	156.732,47		156.732,47	
	* Interêts et autres produits financiers	5.669.586,87		5.669.586,87	5.833.473,37
	* Reprises financières:transferts de charges				
	* Reprises financières : transfert charges	3.620.426,79		3.620.426,79	
	<b>Total IV</b>	<b>11.096.805,07</b>		<b>11.096.805,07</b>	<b>7.433.517,07</b>
<b>V</b>	<b>CHARGES FINANCIERES</b>				
	* Charges d'interêts				
	* Pertes de change	1.799,80		1.799,80	
	* Autres charges financières				
	* Dotations financières	1.380.477,25		1.380.477,25	
	<b>Total V</b>	<b>1.382.277,05</b>		<b>1.382.277,05</b>	
<b>VI</b>	<b>RESULTAT FINANCIER (IV-V)</b>			<b>9.714.528,02</b>	<b>7.433.517,07</b>
<b>VII</b>	<b>RESULTAT COURANT</b>			<b>98.928.471,14</b>	<b>99.025.171,50</b>
<b>VIII</b>	<b>PRODUITS NON COURANTS</b>				
	* Produits des cessions d'immobilisations				
	* Subventions d'équilibre				
	* Reprises sur subventions d'investisse- ment				
	* Autres produits non courants	676.027,92		676.027,92	569.313,67
	* Reprises non courantes ; transferts de charges				
	<b>Total VIII</b>	<b>676.027,92</b>		<b>676.027,92</b>	<b>569.313,67</b>
<b>IX</b>	<b>CHARGES NON COURANTES</b>				
	* Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées				
	* Subventions accordées				
	* Autres charges non courantes	5.937.233,95		5.937.233,95	5.524.217,91
	* Dotations non courantes aux amortis- sements et aux provisions				
	<b>Total IX</b>	<b>5.937.233,95</b>		<b>5.937.233,95</b>	<b>5.524.217,91</b>
<b>X</b>	<b>RESULTAT NON COURANT (VIII-IX)</b>			<b>-5.261.206,03</b>	<b>-4.954.904,24</b>
<b>XI</b>	<b>RESULTAT AVANT IMPÔTS (VII+X)</b>			<b>93.667.265,11</b>	<b>94.070.267,26</b>
<b>XII</b>	<b>IMPÔTS SUR LES BENEFICES</b>			<b>22.639.727,60</b>	<b>25.164.270,55</b>
<b>XIII</b>	<b>RESULTAT NET (XI-XII)</b>			<b>71.027.537,51</b>	<b>68.905.996,71</b>

**ANNEXE 2 : BILAN – ACTIF AU 31/12/2025**

	ACTIF	EXERCICE			Exercice Précédent
		Brut	Amortissement et provision	Net	Net
	<b>IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)</b>	<b>2.001.530,82</b>	<b>1.122.807,39</b>	<b>878.723,43</b>	<b>1.545.900,37</b>
	* Frais préliminaires	0,00		0,00	0,00
	* Charges à répartir sur plusieurs exercices	2.001.530,82	1.122.807,39	878.723,43	1.545.900,37
	* Primes de remboursement des obligations				
	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)</b>	<b>124.511.895,56</b>	<b>6.566.252,79</b>	<b>117.945.642,77</b>	<b>115.805.027,50</b>
	* Immobilisation en recherche et développement				
A	* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	9.516.580,32	6.566.252,79	2.950.327,53	809.712,26
C	* Fonds commercial	114.995.315,24		114.995.315,24	114.995.315,24
T	* Autres immobilisations incorporelles			0,00	0,00
I	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)</b>	<b>46.557.660,75</b>	<b>34.413.927,63</b>	<b>12.143.733,12</b>	<b>14.207.409,74</b>
F	* Terrains				
	* Constructions	7.815.520,75	7.815.520,75	0,00	0,00
I	* Installations techniques			0,00	0,00
M	* Matériel transport	6.630.775,15	4.135.407,61	2.495.367,54	2.475.008,41
M	* Mobilier, matériel de bureau et aménagement	32.111.364,85	22.462.999,27	9.648.365,58	10.602.764,53
O	divers				
B	* Autres immobilisations corporelles				
I	* Immobilisations corporelles en cours			0,00	1.129.636,80
L	<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)</b>	<b>14.598.329,21</b>	<b>1.430.477,25</b>	<b>13.167.851,96</b>	<b>10.895.902,42</b>
I	* Prêts immobilisés			0,00	0,00
S	* Autres créances financières	48.829,21		48.829,21	16.829,21
E	* Titres de participation				
	* Autres titres immobilisés	14.549.500,00	1.430.477,25	13.119.022,75	10.879.073,21
	<b>ECARTS DE CONVERSION -ACTIF (E)</b>				
	* Diminution des créances immobilisées				
	* Augmentation des dettes financières				
	<b>TOTAL I (A+B+C+D+E)</b>	<b>187.669.416,34</b>	<b>43.533.465,06</b>	<b>144.135.951,28</b>	<b>142.454.240,03</b>
	<b>STOCKS (F)</b>				
A	* Marchandises				
C	* Matières et fournitures, consommables				
T	* Produits en cours				
I	* produits intermédiaires et produits résiduels				
F	* Produits finis				
	<b>CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)</b>	<b>350.739.272,70</b>		<b>350.739.272,70</b>	<b>429.290.447,62</b>
C	* Fournis, débiteurs, avances et acomptes	2.568.329,53		2.568.329,53	1.547.989,53
I	* Clients et comptes rattachés	328.264.517,01		328.264.517,01	406.736.413,58
R	* Personnel	36.418,30		36.418,30	348.329,28
C	* Etat	371.696,61		371.696,61	95.848,08
U	* Comptes d'associés	6.501.000,00		6.501.000,00	6.531.736,55
L	* Autres débiteurs			0,00	0,00
A	* Comptes de régularisation-Actif	12.997.311,25		12.997.311,25	14.030.130,60
N	<b>TITRES VALEURS DE PLACEMENT (H)</b>			0,00	0,00
T	<b>ECARTS DE CONVERSION-ACTIF (I)</b>				
	. (Eléments circulants)				
	<b>TOTAL II ( F+G+H+I)</b>	<b>350.739.272,70</b>		<b>350.739.272,70</b>	<b>429.290.447,62</b>
T	<b>TRESORERIE-ACTIF</b>				
R	* Chèques et valeurs à encaisser	324.169,15		324.169,15	171.385,93
E	* Banques, TG et CCP	187.201.215,36		187.201.215,36	137.280.407,92
S	* Caisse, Régie d'avances et accreditifs	73.238,62		73.238,62	60.928,94
O	<b>TOTAL III</b>	<b>187.598.623,13</b>		<b>187.598.623,13</b>	<b>137.512.722,79</b>
	<b>TOTAL GENERAL II+III</b>	<b>726.007.312,17</b>	<b>43.533.465,06</b>	<b>682.473.847,11</b>	<b>709.257.410,44</b>

## ANNEXE 2 : BILAN – PASSIF AU 31/12/2025

	PASSIF	Exercice	Exercice Précédent
	<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
	* Capital social ou personnel (1)	20.000.000,00	20.000.000,00
	* Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé capital appelé dont versé.....		
F	* Prime d'émission, de fusion, d'apport	12.915,08	12.915,08
I	* Ecart de réévaluation		
N	* Réserve légale	2.000.000,00	2.000.000,00
A	* Réserve facultative	23.000.000,00	23.000.000,00
C	* Autres réserves	620.050,00	620.050,00
E	* Report à nouveau (2)	36.951.528,32	28.045.531,61
M	* Résultat nets en instance d'affectation (2)		
E	* Résultat net de l'exercice (2)	71.027.537,51	68.905.996,71
N	<b>Total des capitaux propres (A)</b>	<b>153.612.030,91</b>	<b>142.584.493,40</b>
T	<b>CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	* Subvention d'investissement		
P	* Provisions réglementées	0,00	
E			
R			
M	<b>DETTES DE FINANCEMENT (C)</b>		
A	* Emprunts obligataires		
N	* Autres dettes de financement	0,00	0,00
E			
N	<b>PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)</b>	<b>687.814,30</b>	<b>687.814,30</b>
T	* Provisions pour risques	687.814,30	687.814,30
	* Provisions pour charges		
	<b>ECARTS DE CONVERSION-PASSIF (E)</b>		
	* Augmentation des créances immobilisées		
	* Diminution des dettes de financement		
	<b>Total I (A+B+C+D+E)</b>	<b>154.299.845,21</b>	<b>143.272.307,70</b>
P	<b>DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)</b>	<b>528.174.001,90</b>	<b>565.802.317,12</b>
A			
S	* Fournisseurs et comptes rattachés	516.481.537,76	553.481.956,14
	* Autres fournisseurs		
S	* Personnel	2.367.851,15	2.757.429,88
I	* Organismes sociaux	3.899.585,46	3.518.951,36
F	* Etat	2.003.317,60	1.987.864,61
	* Comptes d'associés	45.539,32	42.839,32
C	* Autres créanciers	250.591,63	242.375,44
I	* Comptes de régularisation passif	3.125.578,98	3.770.900,37
R	<b>AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)</b>		182.785,62
C	<b>ECARTS DE CONVERSION-PASSIF (Elements circulants) (H)</b>		
U	<b>Total II (F+G+H)</b>	<b>528.174.001,90</b>	<b>565.985.102,74</b>
T	<b>TRESORERIE-PASSIF</b>		
R	* Crédits d'escompte		
E	* Crédits de trésorerie		
S	* Banques ( soldes créditeurs)		
O	<b>Total III</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL GENERAL I+II+III</b>	<b>682.473.847,11</b>	<b>709.257.410,44</b>

### ANNEXE 3 : MANDATS ADMINISTRATEURS AGMA SA

Conformément aux dispositions de l'article 142 de la loi n°20-12 relative aux sociétés anonymes, ci-après la liste des mandats détenus au 31/12/2025 par les administrateurs d'AGMA SA au sein de conseils d'administration ou de surveillance ainsi que leurs fonctions principales dans ces organes :

Nom & Prénom	Différents mandats détenus au 31/12/25	Fonctions exercées dans chacun de ces organes
M. Ali CHRAIBI	AGMA SA	Président du Conseil
		Président du CNR
	SOCIETE IMMOBILIERE AZZAHRO	Président du Conseil

	Mandats détenus au 31/12/25	Fonctions exercées
ONA COURTAGE	AGMA SA	Administrateur

	Mandats détenus au 31/12/25	Fonctions exercées
SFGP	AGMA SA	Administrateur
	DAN MAROC	Administrateur
	MARODEC	Administrateur
	OHIO	Administrateur
	ONAPAR-AMETYS	Administrateur
	SOCIETE AFRICAINE DE TOURISME	Administrateur
	SOCIETE IMMOBILIERE AZZAHRO	Administrateur

	Différents mandats détenus au 31/12/25	Fonctions exercées dans chacun de ces organes
Mme Houria BOUAZZA	AGMA	Administrateur

	Différents mandats détenus au 31/12/25	Fonctions exercées dans chacun de ces organes
<b>M. Badre ATLASSI</b>	Martis Capital	Administrateur
	AGMA SA	Administrateur
	SAPINO	Administrateur
	RENAULT COMMERCE MAROC	Administrateur
	SMI (Imiter)	Administrateur
	NEXT GENERATION INDUSTRIES	Administrateur
	COBCO	Administrateur
	COBCO ALPHA	Administrateur

	Différents mandats détenus au 31/12/25	Fonctions exercées dans chacun de ce organes
<b>M. Abed OUZZANI</b>	AGMA SA	Administrateur

Nom	Différents mandats détenus au 31/12/25	Fonctions exercées dans chacun de ce organes
<b>M. Abdelhadi ELOMARI</b>	AGMA SA	Administrateur

Nom & Prénom	Différents mandats détenus au 31/12/25	Fonctions exercées dans chacun de ces organes
<b>M. Mohammed Saidi</b>	AGMA	Administrateur Indépendant

Nom & Prénom	Différents mandats détenus au 31/12/25	Fonctions exercées dans chacun de ces organes
<b>Mme Meriem RIADI</b>	AGMA	Administrateur Indépendant
	KEREIS	Administrateur Indépendant
	PLANISWARE	Administrateur Indépendant
	Société d'assainissement de Bordeaux Métropole SA (Filiale Veolia)	Administrateur (représentant de l'actionnaire)
	Société des Eaux de Picardie (filiale Veolia)	Membre du conseil de surveillance (représentant de l'actionnaire)
	Eaux Touquet paris plage extensions SA (filiale Veolia)	Administrateur (représentant de l'actionnaire)